

L'enfer du travail aux Chaudières

Raymond Ouimet

Volume 11, numéro 1, juin 2005

La rivière des Outaouais : de la réalité à la légende

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11072ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ouimet, R. (2005). L'enfer du travail aux Chaudières. *Histoire Québec*, 11(1), 30-31.

L'enfer du travail aux Chaudières

Par RAYMOND OUMET

On a peine à imaginer, aujourd'hui, à quoi ressemblaient les rives de la rivière des Outaouais, à Gatineau, secteur Hull, et même à Ottawa, à la fin du siècle dernier. Elles sont alors occupées par de hautes piles de planches coupées par les scieries – 6 millions de mètres dans les années 1850, 61 millions en 1871 –, pour la plupart situées aux Chaudières, c'est-à-dire de part et d'autre des chutes des Chaudières. Ces planches sont coupées par 1 200 scies activées par la seule force du courant des chutes des Chaudières. Dans les années 1880, les Chaudières constituent un immense complexe industriel où plus de 5 000 ouvriers suent sang et eau.

L'enfer des scieries

De nombreuses scieries sont établies à Hull : Buell & Hurdman, E.B. Eddy, Wright, Batson et Currier, Gilmour & Hughson, Hull Lumber. À Ottawa, on trouve la J.R. Booth, la Perley, Pattee & Johnston, la Bronson & Weston, etc. La vie des travailleurs dans ces scieries

est un véritable enfer digne des romans les plus sombres d'Émile Zola : l'ombre de *Germinal* plane sur les Chaudières ! On y travaille de 12 à 15 heures par jour, 6 jours par semaine, mais seulement 6 mois par année. Les accidents sont nombreux. Rien que dans les scieries de la E.B. Eddy, on a estimé à 562 le nombre d'ouvriers morts dans des accidents de travail de 1858 à 1888 ! Et bien que la loi interdise le travail des enfants avant l'âge de 12 ans, la réalité est tout autre. Dès l'âge de 10 ans, on les emploie dans les cours à bois, dans les écuries des grandes scieries ou au déblocage des machines enrayées parce que leur petite taille leur permet de se faufiler entre les engrenages des mécanismes... qui parfois se remettent en marche subitement. Quand un enfant meurt dans un accident de travail dans une scierie, on déclare qu'il s'y est imprudemment aventuré en jouant !

Les travailleurs n'ont pas les moyens de se libérer du joug des riches barons des Chaudières dont les pouvoirs s'étendent

jusque dans l'enceinte des parlements. En effet, les Bronson, Currier, Eddy, Perley et Wright sont aussi... députés. Mais la colère des ouvriers gronde quand même aux Chaudières. Au printemps de 1891, la Perley & Pattee diminue de 0,50 \$ les salaires de ses ouvriers tout en promettant la journée de travail de 10 heures pour faire avaler sa décision. Mais l'entreprise ne tient pas sa promesse et, au mois de septembre suivant, les ouvriers déclenchent spontanément une grève qui se communique aux travailleurs d'autres scieries appuyés de la très grande majorité des Hullois et même du député de Hull à l'Assemblée législative (l'actuelle Assemblée nationale), Alfred Rochon. Enfin, après presque un mois de grève, l'intervention de la milice appelée par E. B. Eddy et C. B. Wright, qui craignaient les grévistes, et celle de la police, les ouvriers reprennent le travail ; dans certaines scieries ils ont obtenu une petite augmentation de salaire, dans d'autres une réduction des heures de travail ou même rien. Non content d'avoir cassé le mouvement ouvrier, le richissime E. B. Eddy, qui est aussi maire de Hull, fera payer le coût de l'intervention de la milice par... la Ville de Hull, c'est-à-dire les contribuables hullois.



Site de la poudrière immédiatement après l'explosion. Hull. Carte postale, BNQ-c00761.

Des allumettiers empoisonnés

Si les conditions de travail des hommes sont abominables, celles des femmes, qui œuvrent dans les fabriques d'allumettes, ne sont pas meilleures. Les femmes de cette époque n'ont que peu de droits. La technique de fabrication des allumettes, au début du ^{xx} siècle, est très dangereuse. Les commencements d'incendie sont si fréquents que chaque allumettière travaille à côté d'une chaudière remplie d'eau pour éteindre les commencements d'incendie qui se produisent dix et même vingt fois par jour. Les vapeurs de soufre qui emplissent l'air de la fabrique, très nocives à forte concentration, empoisonnent, parfois mortellement, les ouvrières. C'est ce qui arrive à une jeune Hulloise de 17 ans, Catherine de Champlain, qui en meurt le 8 août 1889. Des jeunes filles de 12 ans, employées à l'emballage des boîtes, reviennent à la maison, le soir, fourbues, les mains écorchées par le carton et les doigts taillés par le papier.

Les allumettières, qui trempent les petits bâtonnets de bois dans le phosphore blanc pour en faire des allumettes, sont aussi sujettes à une terrible maladie : la nécrose maxillaire, une maladie semblable à la terrible mangeuse de chair. Le romancier hullois Louis LeBel, qui connaissait bien le monde des fabriques d'allumettes, a décrit la nécrose comme : « ... la mort gluante qui se répand dans la bouche ». Il n'y avait qu'une seule façon d'arrêter la nécrose de la mâchoire : l'ablation de l'os atteint, ce qui avait aussi pour effet de défigurer le malade parfois tout autant que la maladie. Enfin, en 1913, on interdit la fabrication des allumettes à partir du phosphore blanc, et ce, partout dans le monde.

Du travail des milliers d'ouvriers hullois d'autrefois, il ne reste plus aujourd'hui que des bâtiments de la E.B. Eddy. Et on a bêtement pensé à les démolir. Pourquoi faut-il donc, pour le protéger, que le patrimoine ait été habité par des rois ou de riches familles ? Les bâtiments de la E.B. Eddy doivent être conservés comme un monument à la mémoire de ces femmes et de ces hommes du monde ouvrier grâce au labeur desquels la ville de Hull a pu grandir et prospérer.

Gatineau : débat sur le nom

Par RAYMOND OUMET

L'histoire est muette sur l'origine précise du nom Gatineau donné à la rivière qui coule dans la ville qui en a fait son nom. Des pistes de recherche permettent tout de même de formuler deux hypothèses sur sa provenance.

C'est Champlain qui relève, pour la première fois, l'existence de la rivière Gatineau. Dans son journal, il écrit que le 4 juin 1613 :

« [...] nous passâmes proche d'une autre rivière qui vient du Nord, où se tiennent des peuples appelés *Algooumequins* [...] Et quelquefois, ces peuples passent par cette rivière pour éviter les rencontres de leurs ennemis, sachant qu'ils ne les recherchent en lieux de si difficile accès. [...] À l'embouchure d'icelle il y en a une autre qui vient du Sud... »

Bien que de nombreux autres coureurs de bois et explorateurs aient sillonné la rivière des Outaouais au cours des ^{xvii} et ^{xviii} siècles, aucun de ceux qui ont écrit une relation de leurs voyages ne semble avoir signalé le nom de la rivière Gatineau. Pourtant, les rivières du Lièvre et Rideau ont été tôt connues

sous leur toponyme actuel. Est-ce à dire que la rivière Gatineau est restée sans nom durant deux siècles ou plus ? Cela est pour le moins invraisemblable, puisque notre coin de pays était occupé par les Amérindiens de la nation algonquine bien avant l'arrivée des Européens. Les Algonquins devaient donc avoir un nom pour la rivière Gatineau comme ils en avaient un pour celle des Outaouais qu'ils appelaient *Kichesipi*, c'est-à-dire grande rivière.

Le nom Gatineau apparaît pour la première fois au Québec en 1648 quand le soldat Nicolas Gastineau s'établit en

Nouvelle-France. Originaire de la paroisse Saint-Eustache, à Paris, Gastineau possédait une bonne instruction et devint, en 1650, commis de la traite des fourrures de la compagnie des Cent-Associés aux Trois-Rivières. Ayant plus d'une corde à son arc, il occupera le poste de greffier et de tabellion, aux Trois-Rivières, avant de devenir juge-prévôt et marchand de fourrures au Cap-de-la-Madeleine. Nicolas Gastineau a-t-il parcouru la rivière Gatineau ? Cela est possible. Mais, selon l'historien Raymond Douville, qui a potassé les minutiers des notaires de Trois-Rivières du Régime français, deux des fils de Nicolas Gastineau, Jean-Baptiste et Louis, avaient établi un poste de traite de fourrures ou du moins un relais sur la pointe située à l'embouchure de la rivière Gatineau dans le dernier tiers du ^{xvii} siècle.

En 1783, le lieutenant David Jones désigne la rivière Gatineau sous la forme de *River Lettinoe* dans un rapport qu'il adresse au gouverneur Haldimand. Et quand l'arpenteur Joseph Bouchette fait la description

CINQUIÈME VILLE DU QUÉBEC

Gatineau, cinquième ville du Québec est le résultat de la fusion des villes d'Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers opérée en 2000. Gatineau compte aujourd'hui environ 230 000 personnes à 80 pour 100 de langue française.

topographique de la région en 1815, il signale la rivière sous le toponyme de Gatineau. Plus tard, en 1831, le lieutenant-colonel John By dresse un plan du canal Rideau sur lequel la rivière est appelée *Gatteno* alors que « R. Gatineau » apparaît sur les cartes de William Henderson (1831) et Thomas Devine (1861). Dans une lettre qu'il écrit à M. Patrick Phelan le 22 mai 1838, M^{sr} Lartigue reprend le toponyme Gatineau.

Peut-on conclure que les Gastineau sont à l'origine du nom de la rivière qui coule dans notre ville ? Cela n'est pas assuré. Il se pourrait bien que le toponyme